

CERCLE GÉNÉALOGIQUE D'ALSACE

41 rue Schweighaeuser, 67000 Strasbourg, ☎ 03.88.60.36.89 - <http://www.alsace-genealogie.com> - cga@alsace-genealogie.com

EXTRACTIONS ET PHOTOCOPIES D'ACTES

UNE DEMANDE D'ACTE PAR FEUILLE / 3 DEMANDES MAXIMUM

(pour plus d'un acte, prière de photocopier le présent formulaire)

Le secrétariat du Cercle généalogique d'Alsace effectue des photocopies d'actes d'état civil et paroissiaux **du Bas-Rhin** (date et lieu fournis par le demandeur) à raison de :

- ⇒ **6,10 €** par acte **daté (jour, mois, année et lieu** précisés par le demandeur)
(3,80 € pour les membres du CGA),
- ⇒ **10,70 €** pour un acte **non daté** (le demandeur ne connaît pas la date exacte)
(7,70 € pour les membres du CGA),
- ⇒ **si vous habitez à l'étranger**, veuillez contacter le secrétariat

chèque à établir au nom du CGA et à joindre à la demande.

ETAT CIVIL : Photocopies des registres d'état civil de toutes les communes de **1793 à 1892** à partir des microfilms des Archives départementales, transcriptions des registres d'état civil de certaines communes de 1893 à 1902 (se renseigner auprès du secrétariat : les registres d'état civil de 1893 à 1902 du ressort judiciaire de Saverne sont les seuls disponibles). Les actes d'état civil ne sont librement accessibles que lorsqu'ils ont plus de cent ans d'âge.

REGISTRES PAROISSIAUX : Photocopies de tous les registres existants.

Il sera rendu compte de chaque demande, même infructueuse.

Je soussigné(e) : prénom : nom : (n° membre :)

adresse :

..... E-mail :

demande la photocopie de l'acte de (cocher la case correspondante) :

baptême / naissance (°) mariage (oo) décès / sépulture (+) (*seulement si vous connaissez la date exacte*)

de : prénom(s) NOM(S)

date de l'acte : lieu :

la traduction des éléments utiles de l'acte ci-dessus désigné (6,10 € (3,80 € membres))

!!! ATTENTION !!!

- **pour Strasbourg, état civil** : seulement si date précisée ou fourchette de 10 ans maximum
AVANT 1793 :
- **pour Strasbourg** : les actes ne sont fournis que si la date, la paroisse et la confession sont précisées.
- **pour toutes les communes** : veuillez préciser la confession et la paroisse s'il y en a plusieurs dans la commune
- **pour les autres communes importantes (Haguenau, Sélestat, Saverne, ...)** : seulement si date précisée ou fourchette de 2 ans maximum

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Faute d'information suffisante, il ne sera pas donné suite

Que savez-vous de cette personne (de ce couple) : (°, oo, +, dates et lieux)

Que savez-vous au sujet des parents : (°, oo, +, dates et lieux)

..... (à remplir obligatoirement pour demande d'acte de naissance)

Que savez-vous au sujet des enfants : (°, oo, +, dates et lieux)

..... (à remplir obligatoirement pour demande d'acte de mariage)

Autres informations : (profession, **religion**, etc.) :

Toute pièce jointe vous sera retournée sur demande.

Prière de joindre une enveloppe suffisamment affranchie pour la réponse.

date :

signature :